

L'ETANG DE L'OREE DU BOIS

Forfait à l'année pour une famille (4 cannes ou 4 lancers) ou si un seul membre de la famille (2 ou 1 canne(s) et 1 lancer) <i>Réservé aux habitants de la commune</i>	25.00 €
Pêche à la journée pour 1 canne ou 1 lancer <i>(personne de la commune)</i>	1.00 €
Pêche à la journée pour 1 canne ou 1 lancer <i>(personne hors commune)</i>	2.00 €

Une carte sera offerte aux jeunes de moins de 16 ans,
valable pour 1 canne et 1 lancer
(s'adresser à la Mairie)

Les tickets sont à prendre dans les commerces.

**Pêche autorisée à compter du
dernier samedi du mois de mars
au dernier dimanche du mois
d'octobre.**

